



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

23 AVR. 2019

Luxembourg, le 23 avril 2019

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 556 posée par l'honorable Député Monsieur Marc Spautz.


Jean Asselborn

Réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n°556 de l'Honorable Député Mar SPAUTZ.

D'après les chiffres dont dispose le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), le nombre de ressortissants luxembourgeois qui travaillent actuellement au sein des différentes institutions européennes et organisations internationales se situe aux alentours de quelque 300 personnes. La grande majorité d'entre elles travaille auprès des services de la Commission européenne et du Parlement européen à Luxembourg et à Bruxelles et auprès de l'agence de l'OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) à Capellen.

Les ressortissants luxembourgeois sont représentés à divers niveaux hiérarchiques et groupes de fonctions et sont engagés sous différents statuts : administrateurs, agents contractuels, agents temporaires ou bien experts nationaux détachés.

Des travaux sont en cours ayant pour objectif de renforcer la présence de ressortissants luxembourgeois dans les organisations européennes et internationales. Le Gouvernement compte concentrer son action principalement autour de trois axes :

1. **Promotion** : Promouvoir et accroître la visibilité, au niveau national, des différentes possibilités de carrière qu'offrent les institutions européennes et organisations internationales, notamment en matière d'offres de stages, de concours d'entrée, et de postes vacants à pourvoir.
2. **Formation** : Mettre en place, en collaboration avec des organismes de formation spécialisés, des structures et séminaires permettant de mieux préparer les ressortissants luxembourgeois aux différents concours d'entrée de la fonction publique européenne et internationale.
3. **Participation** : Favoriser, à travers une approche interministérielle, les détachements temporaires d'experts nationaux détachés (END) de nationalité luxembourgeois auprès d'institutions européennes et internationales. Les avis de vacances de poste d'END auprès de la Commission européenne sont d'ailleurs depuis un certain temps régulièrement publiés sur le portail www.govjobs.lu.

Un poste au sein de l'organigramme du MAEE sera créé afin de garantir le suivi, la gestion et la cohérence administrative de l'action du gouvernement en matière de présence luxembourgeoise au sein des structures des organisations internationales et européennes.